

OÙ PRATIQUER ?

HANDIGUIDE DES SPORTS

Plateforme nationale répertoriant les structures sportives accueillant des personnes en situation de handicap et permet aux clubs labellisés "Validés-Handicapés" d'y renseigner leurs coordonnées et types de handicap pris en charge.

Plus d'infos : www.handiguide.sports.gouv.fr

TROUVE TON PARASPORT

Plateforme du Comité Paralympique et Sportif Français destinée à orienter les personnes en situation de handicap vers des disciplines adaptées à leur profil, puis à leur proposer des clubs ou structures proches.

Plus d'infos :

www.trouvetonparasport.france-paralympique.fr

PLATEFORME RÉGIONALE SPORT & HANDICAP

Plateforme régionale répertoriant les structures sportives labélisées "PSH – Partage Sport Handicap" en Nouvelle-Aquitaine ainsi que les informations des partenaires.

Plus d'infos : www.sport-handicap-n-aquitaine.org

BESOIN DE FORMATION ?

LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

La Ligue propose des formations pour les éducateurs et bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Plus d'infos : www.sportadapte-nouvelleaquitaine.fr

COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT NOUVELLE-AQUITAINE

Le comité organise des formations à destination des bénévoles et professionnels de l'éducation physique souhaitant encadrer des personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.

Plus d'infos : www.handisport-nouvelleaquitaine.fr

CONTACTEZ-NOUS



LABEL

« PSH -
Partage Sport Handicap »

En collaboration avec chaque commission technique départementale
animé par les CDOS Néo-Aquitains.



LE LABEL **PSH - PARTAGE SPORT HANDICAP** POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE PARTAGÉE

Le label "PSH – Partage Sport Handicap" est une marque de qualité concernant l'accueil des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, de compétition ou loisir.

CE LABEL IDENTIFIE :

- L'accueil des personnes et la volonté de les intégrer pleinement dans le club : esprit d'inclusion,
- L'accessibilité des installations et des pratiques : présence d'équipements adaptés,
- La qualité de l'encadrement : personnel qualifié et formé aux besoins spécifiques.

BIEN PLUS QU'UN LABEL, UN RÉSEAU PARTAGE SPORT HANDICAP !

 Personnes en situation de handicap mental, troubles psychique et/ou du comportement



Personnes sourdes ou malentendantes



Personnes non voyantes ou malvoyantes



Personnes en situation de handicap moteur

À QUOI ÇA SERT ?

- Disposer d'une information fiable sur le service sportif offert et repérer les associations œuvrant à proximité,
- Se doter d'un suivi et d'un soutien technique des partenaires du label,
- Bénéficier de formations adaptées pour les bénévoles et les éducateurs,
- La possibilité d'avoir un éventuel appui financier,
- Bénéficier d'un réseau promotionnel au niveau du territoire régional.

QUI EST CONCERNÉ ?

Toutes les associations néo-aquitaines affiliées à une fédération sportive délégataire ou affinitaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La démarche est volontaire, l'association sportive s'adresse au comité départemental olympique et sportif (CDOS) de son territoire pour solliciter une visite de diagnostic, réalisée par un comité de suivi, chargé d'évaluer les 3 critères d'éligibilité.

POUR ÊTRE LABELLISÉ, CONTACTEZ DÈS MAINTENANT LE **CDOS DE VOTRE DÉPARTEMENT**



SCANNEZ-MOI !

3 commissions de labellisation se tiennent tous les ans : mars, juin et novembre.